CONSEIL DE QUARTIER
MONTCALM

Procès-verbal de la quinzième ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du conseil de quartier de Montcalm, tenue le 10 avril 2012 à 19 heures, au Centre communautaire Lucien-Borne, 100, chemin Sainte-Foy, salle 103

PRÉSENCES :

Mme	Lise Santerre	Présidente
M.	Salim Haouari	Vice-président et secrétaire
Mme	Louise Dépatie	Trésorière
MM.	Guy Boivin	Administrateur
	Jérôme Jolicoeur	Administrateur
	Roger Poulin	Administrateur
Mme	Anne Guérette	Conseillère municipale
M.	Yvon Bussières	Conseiller municipal

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

MM.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
	Jean Beaudoin-Lemieux	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, 17 personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

AG-15-01	**Ouverture de l'assemblée par Mme Lise Santerre, présidente**	**19 h**
AG-15-02	**Lecture et adoption de l'ordre du jour**	
AG-15-03	**Élections**	**19 h 10**

- Présentation du déroulement des élections
- Appel de candidatures
- Présentation des candidates et candidats
- Début du scrutin[1]

AG-15-04	**Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 mars 2011**	**19 h 45**

- Adoption
- Affaires découlant du procès-verbal

AG-15-05	**Rapport annuel et états financiers 2011**	**20 h**

- Présentation du rapport annuel
- Présentation des états financiers
- Période de questions et commentaires du public
- Ratification du rapport annuel et des états financiers
- Nomination des signataires (deux) des états financiers

- Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats[1]

AG-15-06	**Période d'information des membres du conseil municipal**	**20 h 30**
AG-15-07	**Période de questions et commentaires du public**	
AG-15-08	**Divers**	
AG-15-09	**Levée de l'assemblée**	**21 h**

1 Le scrutin se déroule concurremment à l'assemblée et prend fin après le point AG-15-05 - Rapport annuel et états financiers 2011. Toutefois, le président d'élection prendra les mesures nécessaires pour permettre aux personnes présentes au bureau de scrutin, avant l'expiration de la période de scrutin, d'exercer leur droit de vote. Le dépouillement du scrutin et l'annonce des résultats se font après la fermeture du scrutin, le tout concurremment à l'assemblée.

AG-15-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MME LISE SANTERRE, PRÉSIDENTE

Mme Lise Santerre, présidente, procède à l'ouverture de la quinzième assemblée générale annuelle 2012 du conseil de quartier de Montcalm.

AG-15-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE M. GUY BOIVIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. JÉRÔME JOLICOEUR, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2012.

Adoptée à l'unanimité

Avant de procéder au déroulement des élections, à l'invitation de M. André Martel, Arrondissement de La Cité-Limoilou, des membres du conseil d'administration font état de leur expérience comme membre du conseil d'administration du conseil de quartier, expliquent le rôle du conseil et ce que cela signifie en être membre.

AG-15-03 ÉLECTIONS

- **Présentation du déroulement des élections**

M. André Martel, Arrondissement de La Cité-Limoilou, présente des informations relatives à la composition du conseil d'administration du conseil de quartier et au déroulement des élections. Il précise que tous les postes élus du conseil d'administration sont en élections. Les postes élus s'adressent aux personnes majeures qui résident dans le quartier, ils sont au nombre de 8 et se répartissent en 2 catégories : 4 postes réservés à des femmes et 4 postes réservés à des hommes. Par ailleurs, puisqu'à partir de la présente assemblée annuelle, les élections ont lieu en alternance, il y aura un tirage au sort afin de déterminer les administrateurs qui sont élus pour un an et ceux qui sont élus pour deux ans.

D'autre part, le conseil d'administration élu devra procéder à la nomination de 3 administrateurs à titre de membres cooptés. Le conseil procédera à ces nominations à son assemblée du 8 mai 2012. Les personnes qui souhaitent présenter leur candidature pour les postes cooptés doivent transmettre le bulletin de candidature au plus tard le 7 mai 2012 à 16 h 30. M. Martel donne des précisions sur les modalités à remplir et précise que toute l'information se trouve sur la page Internet du conseil de quartier. La durée du mandat des membres cooptés prend fin à l'assemblée annuelle qui suit leur nomination. Les mandats sont renouvelables. Enfin, s'ils le jugent à propos, les élus du conseil d'administration pourront se doter de critères pour le choix des administrateurs cooptés. Si tous les postes cooptés ne peuvent être pourvus à l'assemblée du 8 mai 2012, le conseil d'administration pourra procéder aux nominations dans les assemblées subséquentes du conseil.

- **Appel de candidatures**

Dans le cadre de l'appel de candidatures, quatre personnes se sont présentées pour les postes réservés aux femmes et quatre personnes se sont présentées pour les postes réservés aux hommes. Considérant le nombre de postes à pourvoir pour chacune des catégories et le nombre de candidatures déposées, toutes les personnes qui se sont présentées sont donc déclarées élues. Un tirage au sort a été effectué afin de déterminer la durée du mandat de chacun des membres. Le tableau suivant présente les candidatures élues et la durée de leur mandat.

Candidates élues	Durée du mandat
Louise Dépatie	Siège F n° 1 – fin du mandat 2013
Ève-Lyne Maheux-Poulin	Siège F n° 2 – fin du mandat 2013
Lise Santerre	Siège F n° 3 – fin du mandat 2014
Jacquelyn Smith	Siège F n° 4 – fin du mandat 2014

Candidats élus	Durée du mandat
Michel-Claude Demers	Siège H n° 1 – fin du mandat 2014
Salim Haouari	Siège H n° 2 – fin du mandat 2013
Roger Poulin	Siège H n° 3 – fin du mandat 2013
Pascal Tremblay	Siège H n° 4 – fin du mandat 2014

Le nouveau conseil d'administration entre en fonction après l'assemblée annuelle.

AG-15-04 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 8 MARS 2011

- **Adoption**

SUR PROPOSITION DE M. SALIM HAOUARI DÛMENT APPUYÉE PAR M. PASCAL TREMBLAY, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 mars 2011.

Adoptée à l'unanimité

- **Affaires découlant du procès-verbal**

IGA

Mme Anne Guérette indique qu'en ce qui concerne le projet de rénovation de l'épicerie IGA, il n'y a aucun développement.

Stationnement dans Montcalm, secteur de l'avenue Cartier

Mme Lise Santerre signale que le conseil et l'Association des gens d'affaires de l'axe Montcalm ont signé conjointement et transmis une lettre à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou demandant la création d'un comité sur ce sujet. Le conseil est en attente d'une décision de l'Arrondissement.

AG-15-05 RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2011

- **Présentation du rapport annuel 2011**

Document déposé : *Rapport annuel 2011*
Conseil de quartier de Montcalm

Mme Lise Santerre présente le rapport et chaque membre des comités fait de même dans son champ respectif.

- **Présentation des états financiers 2011**

Mme Louise Dépatie présente les états financiers qui sont inclus au rapport annuel.

- **Période de questions et commentaires du public**

Avenir des conseils de quartier : Concernant le bilan que les conseils de quartier demandent à la Ville de réaliser, M. Pierre Racicot, résidant, indique qu'il se rend disponible aux conseils de quartier afin de travailler ce dossier. De plus, il suggère que le conseil s'adresse à des chercheurs de l'Université Laval afin de l'aider dans ce travail.

Piste cyclable Père-Marquette : M. Yves Laframboise, résidant et initiateur d'une pétition signée par plusieurs personnes en défaveur des entraves à la circulation automobile, indique que les entraves installées à certaines intersections de la rue Père-Marquette créent des problèmes à la circulation automobile des résidants, notamment sur l'avenue Moncton, et que ces entraves ne font qu'augmenter la circulation sur les rues voisines, notamment l'avenue Casot. Par contre, un résidant de l'avenue Moncton observe que depuis qu'une entrave a été installée à l'intersection Moncton/Père-Marquette, la circulation automobile a diminué sur l'avenue Moncton et la rue Père-Marquette, ce qui constitue un élément positif.

- **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

Résolution AG-15-01
Concernant la ratification du rapport annuel et des états financiers 2011

SUR PROPOSITION DE M. SALIM HAOUARI DÛMENT APPUYÉE PAR M. ROGER POULIN, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Montcalm adopte le rapport annuel et les états financiers 2011.

Adoptée à l'unanimité

- **Nomination des signataires des états financiers**

Résolution AG-15-02
Concernant la nomination des signataires des états financiers

SUR PROPOSITION DE M. GUY BOIVIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. SALIM HAOUARI, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Montcalm nomme Mmes Lise Santerre, présidente, et Louise Dépatie, trésorière, signataires des états financiers.

Adoptée à l'unanimité

AG-15-06 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme Anne Guérette, conseillère municipale, traite des sujets suivants : les terrains à développer dans le quartier, la mixité sociale et intergénérationnelle, le jeu d'eau au parc du Musée, l'aménagement de la piste cyclable sur la rue Père-Marquette, l'Écolobus, le terrain Esso, l'explosion des valeurs mobilières, la démolition du couvent des Dominicains.

M. Yvon Bussières, conseiller municipal, tient à remercier les membres du conseil qui quittent. Il pense que le conseil constitue une sorte de mémoire vive de ce qui se passe dans le quartier. Il traite aussi du lien Saint-Sacrement/Montcalm ainsi que du Plan directeur de quartier.

AG-15-07 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Piste cyclable sur la rue Père-Marquette : M. Nicolas Fortin, résidant, demande que l'on tienne compte des problèmes de circulation causés par la piste cyclable et que la rue Père-Marquette ne soit pas obstruée par des entraves à la circulation automobile.

AG-15-08 DIVERS

Aucun point.

AG-15-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** de lever l'assemblée à 21 h 30.

(S) LISE SANTERRE

Lise Santerre
Présidente

(S) SALIM HAOUARI

Salim Haouari
Vice-président et secrétaire

CONSEIL DE QUARTIER
MONTCALM

Procès-verbal d'une ASSEMBLÉE SPÉCIALE des membres du conseil de quartier de Montcalm tenue le mardi 11 septembre 2012, à 19 heures, aux Loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 6

PRÉSENCES :

Mme	Lise Santerre	Présidente
M.	Salim Haouari	Vice-président
Mme	Louise Dépatie	Trésorière
M.	Denys Hamel	Secrétaire (coopté)
Mmes	Jacquelyn Smith	Administratrice
	Hélène Charron	Administratrice (coopté)
MM.	Michel-Claude Demers	Administrateur
	Pascal Tremblay	Administrateur
Mme	Anne Guérette	Conseillère municipale
M.	Yvon Bussières	Conseiller municipal

Il y a quorum.

ÉTAIENT ABSENTS

M.	Roger Poulin	Administrateur

Un poste de membres élus est vacant (résidante)
Un poste de membres cooptés est vacant

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

MM.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
	Jean Beaudoin-Lemieux	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, 5 personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

AGS-01-01	**Ouverture de l'assemblée**	**19 h**
AGS-01-02	**Lecture et adoption de l'ordre du jour**	
AGS-01-03	**Élection pour un poste réservé aux femmes qui résident dans le quartier**	

- Présentation du déroulement des élections
- Appel de candidatures
- Présentation des candidates
- Scrutin, dépouillement du scrutin, annonce des résultats et durée du mandat

AGS-01-04	**Levée de l'assemblée**	**19 h 10**

AGS-01-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Lise Santerre, présidente, ouvre l'assemblée spéciale des membres à 19 h. Elle explique que l'assemblée à été convoquée afin de pourvoir un poste de membre élu réservé à une résidante.

AGS-01-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE MME LOUISE DÉPATIE DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL-CLAUDE DEMERS, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du conseil de quartier de Montcalm du 11 septembre 2012.

AGS-01-03 ÉLECTION POUR UN POSTE RÉSERVÉ AUX FEMMES QUI RÉSIDENT DANS LE QUARTIER

- Présentation du déroulement des élections
  Mme Lise Santerre invite M. André Martel, de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, à présider l'élection. M. Martel indique qu'un poste réservé aux femmes qui résident dans le quartier est à pourvoir et présente le déroulement de l'élection.

- Appel de candidatures
  M. André Martel fait l'appel de candidatures.

  Aucune candidate ne s'étant manifestée, M. Martel met fin à la période de mise en candidature et à l'élection.

AGS-01-04 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 h 10.

_____	_____
Lise Santerre	Denys Hamel
Présidente	Secrétaire

CONSEIL DE QUARTIER
MONTCALM

Procès-verbal d'une ASSEMBLÉE SPÉCIALE des membres du conseil de quartier de Montcalm tenue le mardi 22 janvier 2013, à 19 heures, aux Loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 202

PRÉSENCES :

Mme	Lise Santerre	Présidente
Mme	Louise Dépatie	Trésorière
M.	Denys Hamel	Secrétaire (coopté)
Mmes	Jacquelyn Smith	Administratrice
	Hélène Charron	Administratrice (coopté)
MM.	Michel-Claude Demers	Administrateur
	Roger Poulin	Administrateur
Mme	Anne Guérette	Conseillère municipale
M.	Yvon Bussières	Conseiller municipal

Il y a quorum.

ÉTAIENT ABSENTS

MM.	Salim Haouari	Vice-président
	Pascal Tremblay	Administrateur

Un poste de membres élus est vacant (résidante)
Un poste de membres cooptés est vacant

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

MM.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
	Jean Beaudoin-Lemieux	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, 5 personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

AGS-01-01 Ouverture de l’assemblée 19 h

AGS-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

AGS-01-03 Élection pour un poste réservé aux femmes qui résident dans le quartier

- Présentation du déroulement des élections
- Appel de candidatures
- Présentation des candidates
- Scrutin, dépouillement du scrutin, annonce des résultats et durée du mandat

AGS-01-04 Levée de l'assemblée 19 h 10

AGS-01-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Lise Santerre, présidente, ouvre l'assemblée spéciale des membres à 19 h. Elle explique que l'assemblée à été convoquée afin de pourvoir un poste de membre élu réservé à une résidante. Une résidante ayant signifié son intérêt à siéger au conseil d'administration, celui-ci a tenu une assemblée spéciale du conseil d'administration le 19 décembre 2012 afin de convoquer la présente assemblée spéciale des membres. Un avis a été transmis aux personnes inscrites au fichier électronique des abonnées du conseil de quartier et toute l'information était sur la page internet du conseil de quartier.

AGS-01-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE MME LOUISE DÉPATIE DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL-CLAUDE DEMERS, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale des membres du conseil de quartier de Montcalm du 22 janvier 2013.

AGS-01-03 ÉLECTION POUR UN POSTE RÉSERVÉ AUX FEMMES QUI RÉSIDENT DANS LE QUARTIER

- Présentation du déroulement des élections
  Mme Lise Santerre invite M. André Martel, de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, à présider l'élection. M. Martel indique qu'un poste réservé aux femmes qui résident dans le quartier est à pourvoir et présente le déroulement de l'élection. Ce poste vise à terminer un mandat qui prendra fin à la prochaine assemblée générale qui aura lieu en avril prochain.

- Appel de candidatures
  M. André Martel fait l'appel de candidatures.

  Mme Meriem Benchabane présente sa candidature. Comme son bulletin a été déposé avant l'assemblée, celui-ci a été validé et est conforme.

  Aucune autre candidate ne s'étant manifestée, M. Martel met fin à la période de mise en candidature et déclare Mme Meriem Benchabane élue.

AGS-01-04 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 h 10.

Lise Santerre Présidente	Denys Hamel Secrétaire